



# PROGRAMMATION STRATEGIQUE 2024-2028

**Préservation de la planète, vivre-ensemble et promotion du collectif, gestion des conflits et lutte contre le repli sur soi... Les villes sont au cœur de la réponse aux grands défis de notre époque. Les Maires et les Maires sont devenus des leaders incontournables des transformations qui doivent s'opérer.**

L'AIMF doit continuer et approfondir son travail pour accompagner cette dynamique : en portant haut et fort les changements de regards et d'attitudes qui s'imposent, en posant un éclairage différent sur la solidarité et la coopération décentralisée, en affirmant la diplomatie des villes, en soutenant les programmes impactants et innovants des villes et en facilitant leur mise à l'échelle...

Dans un monde de plus en plus complexe et polarisé, elle entend rester cet espace d'ouverture et de dialogue entre les décideurs locaux réunis au plus haut niveau. Un espace où s'exprime la diversité des manières de voir et où se questionnent ensemble les certitudes qui enferment.

A travers ses différents moyens d'intervention, l'AIMF contribuera ainsi au dialogue, à la paix, ainsi qu'à une réelle localisation des Objectifs de Développement Durable.

Evitant de s'attarder sur les programmes traditionnels du réseau, qui se poursuivront, le présent document de Programmation Stratégique met l'accent sur les enjeux prioritaires que l'AIMF devra relever sur la période 2024-2028. Et cela, tant en termes d'organisation et de fonctionnement, adaptés aux domaines d'action qui devront mobiliser la capacité d'intervention de notre réseau et lui donner ainsi plus de visibilité.

# ENJEUX STRATEGIQUES 2024-2028

---

**Notre ambition à l'horizon 2028 : contribuer à relever les grands défis mondiaux à travers une AIMF toujours plus portée par les Maires, qui conserve son autonomie d'action pour rester ce partenaire réactif, innovant et impactant des villes.**

-  **Défendre nos valeurs pour apporter des réponses au défi climatique, au repli sur soi et au défi démocratique, à la nécessité de renforcer l'égalité femmes-hommes**, en s'appuyant sur l'ouverture vers d'autres espaces, sur une visibilité renforcée des positions des Maires, et sur un Bureau engagé.
-  **Développer une communication qui porte ces valeurs, renforce l'audience des messages des Maires et leur influence**
-  **Maintenir la cohésion du réseau et conforter le portage politique par les Maires**, dans des contextes nationaux et internationaux en plein bouleversements, en s'appuyant sur l'état d'esprit particulier qui est celui de l'AIMF, respectueuse du lien entre le local et le national, et sur l'utilité du réseau pour ses membres (apprentissage par les pairs, plaidoyer, projets).
-  **Renforcer notre offre réflexion / plaidoyer** en nous appuyant sur des Commissions permanentes dynamisées ; sur des partenariats extérieurs élargis (organisations internationales, universités, entrepreneurs, société civile, diasporas...); sur une participation renforcée des Maires AIMF à la préparation des grands rendez-vous mondiaux afin de donner plus de visibilité à leur contribution à l'Agenda international du développement.
-  **Préserver la capacité d'intervention, de réactivité et d'initiative de l'AIMF**, dans le contexte d'une raréfaction des ressources, d'une tendance à la baisse des fonds « déliés » et d'un accroissement des subventions fléchées sur des projets.
-  Renforcer nos méthodes de gestion des programmes par un **recours encore plus large aux indicateurs de résultats et à leur suivi**, source d'analyse et d'amélioration des pratiques, et élément indispensable à la capitalisation des acquis et à leur diffusion

## AXES DE TRAVAIL RESEAU & FONCTIONNEMENT

---

#1 – Un Bureau et des Maires engagés, une animation du réseau dynamisée

#2 – L'enjeu de la sécurisation du financement de l'AIMF

#3 – Porter plus haut ce qui nous rassemble : synergies et ouverture du réseau

#4 – Réflexion et apprentissage collectif sur la ville et la gouvernance locale : complémentarités et outils renforcés

#5 – Dynamisation de la capacité de plaidoyer

#6 – Consolidation de l'appui aux projets des villes

## #1 – UN BUREAU ET DES MAIRES ENGAGÉS, UNE ANIMATION DU RESEAU DYNAMISEE

**La plus-value de l'AIMF tient au rôle central que jouent les Maires** dans le portage et l'animation du réseau, le Secrétariat permanent restant en support. Cette démarche, qui a prouvé son efficacité, doit en conséquence pouvoir s'appuyer sur une participation active des villes et des Maires en titre, mais aussi et surtout sur **un Bureau fort et engagé, qui joue un rôle d'accélérateur pour l'ensemble du réseau et de soutien concret aux initiatives portées par le Secrétariat permanent.**

### Axes de travail 2024-2028

- ✚ **En s'appuyant sur les Maires membres du Bureau et sur les Présidents des Commissions permanentes, développer des actions de visibilité centrées sur les valeurs, sur la force de l'action locale et sur l'impact de l'AIMF**
  - ✚ Favoriser la composition d'un Bureau dynamique, au plus haut niveau et représentatif de la diversité des membres de l'AIMF : règles de participation au Bureau, objectif de parité et de non-cumul Bureau/Commission permanente, sensibilisation renforcée des Maires sur les attentes et engagements des membres du Bureau et des Présidents de Commissions permanentes, ouverture.
  - ✚ Renforcer les débats, l'identification et la prise de position communes portées par le Bureau et les Commissions permanentes : organisation de temps de débat ciblés et de haut niveau en marge des réunions du Bureau, élaboration d'un processus de prise de position, identification des temps forts communs pour porter ces positions.
  - ✚ Développer les outils de communication à disposition des Maires et mettre en place des opérations ciblées de communication pour porter collectivement les positions et plaidoyers identifiés
- ✚ **Dynamiser les Commissions permanentes et leur donner des moyens d'action renforcés pour leur permettre de contribuer au mieux à l'animation thématique du réseau, à l'élaboration de ressources et de plaidoyers**
  - ✚ Consolider les Présidences des Commissions permanentes : capitalisation et adaptation des outils d'animation des Commissions, formalisation des engagements des villes Présidentes et des moyens mis à leur disposition (expertise, animation, communication).
  - ✚ Favoriser une composition dynamique et ciblée des Commissions permanentes : règles de participation aux Commissions permanentes, attentes vis-à-vis des villes membres.
  - ✚ Sur la base des Plans d'action élaborés par les Commissions, développer et rendre plus visibles les contenus et plaidoyers thématiques des villes (communication, présentation dans le cadre de l'AG de l'AIMF, valorisation lors des rencontres internationales).
- ✚ **Congrès et réunions du Bureau : continuer à faire de nos événements annuels des temps forts de mobilisation**
  - ✚ Préserver le modèle spécifique d'organisation des rencontres annuelles de l'AIMF : préparation et mise en œuvre qui s'appuie sur les ressources propres mobilisées par la ville d'accueil et sur une coopération étroite avec le Secrétariat permanent de l'AIMF ; esprit de service et conditions d'accueil facilitées pour les villes ; thème porteur traité en mobilisant une expertise de qualité et en valorisant les bonnes pratiques des villes.
  - ✚ Renforcer la visibilité des deux événements annuels de l'AIMF à travers un travail de communication qui s'appuie sur des contenus porteurs et un relai efficace par les Maires
- ✚ **Dynamiser l'animation du réseau en s'appuyant sur le numérique**
  - ✚ Développer des plateformes de travail en ligne dynamiques qui facilitent les échanges et le suivi global de l'activité de l'AIMF, et qui permettent d'engager les services techniques au-delà des Directions des relations internationales.
  - ✚ Moderniser les outils de gestion des contacts et d'inscription aux événements de l'AIMF

## #2 – L'ENJEU DE LA SECURISATION DU FINANCEMENT DE L'AIMF

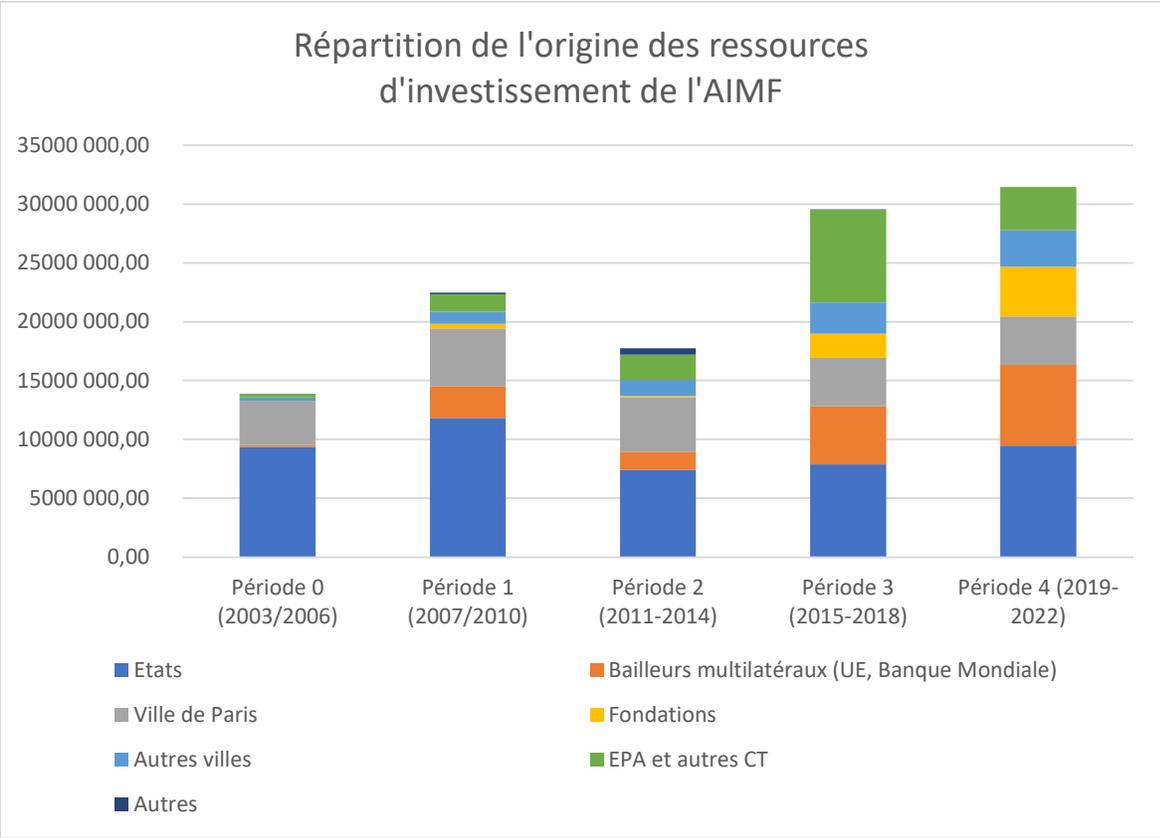
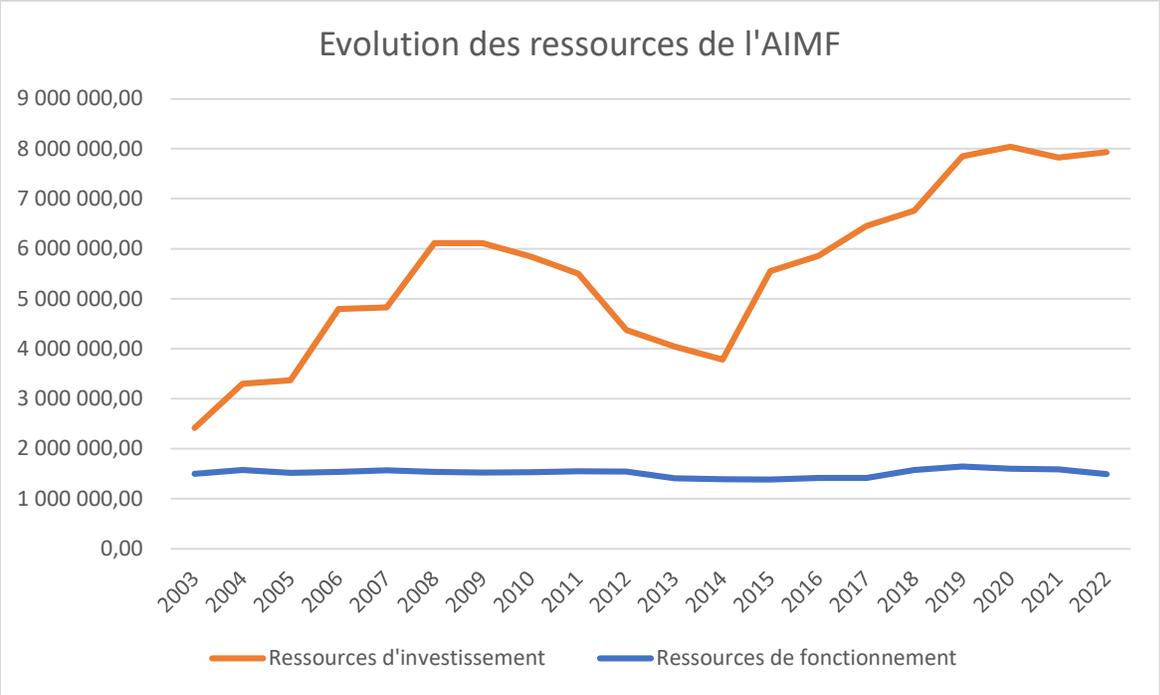
**Le budget de l'AIMF est un équilibre particulièrement fragile** marqué par la faiblesse des contributions directes des villes membres, notamment du Bureau, et en conséquence une dépendance aux subventions et aux fonds fléchés sur des projets. **Pourtant, l'indépendance dont dispose l'AIMF en matière d'attribution de ses fonds propres est un élément central de son modèle** : activité institutionnelle et animation du réseau construites parallèlement aux projets de terrain, réactivité, capacité d'initiative, effet levier / capacité à susciter des multipartenariats... C'est parce que l'AIMF peut, en toute indépendance des bailleurs, porter sa dynamique institutionnelle, ses propres objectifs et sa propre stratégie qu'elle rassemble et est attractive. Cette indépendance, conséquence de la confiance dans la gestion du secrétariat permanent, est un bénéfice pour l'ensemble de nos partenaires, notamment et tout particulièrement, la Francophonie. Cette indépendance représente **un coût, qui reste aujourd'hui porté par un groupe très resserré de bailleurs.**

### Axes de travail 2024-2028

#### **Préserver les fonds déliés de l'AIMF, clés de sa dynamique et de la réussite de son modèle**

Les fonds « déliés » c'est-à-dire non fléchés sur un projet prédéfini, proviennent uniquement de la France, du Canada, du Québec, et du Cameroun. Ce sont des fonds qui nous permettent de prendre des initiatives, notamment, de cofinancer des programmes d'action avec l'Union européenne ou la GIZ. Ce sont eux qui nous permettent de prendre des initiatives sur des programmes innovants ou sur la mobilisation de sociétés civiles, comme les diasporas. De plus en plus, les partenaires et bailleurs entendent lier leur subvention à un projet précis. Cela répond à un besoin de redevabilité, les résultats d'un projet de terrain étant perçus comme plus facilement mesurables que la politique générale de l'AIMF. Cette évolution constitue un risque réel pour notre association de devenir une organisation uniquement tournée vers la réponse aux attentes des bailleurs.

- Mener un plaidoyer auprès des bailleurs pour une bonne compréhension de l'enjeu de la préservation des fonds déliés
- Elargir le cercle des Etats et gouvernements francophones apportant des fonds déliés, notamment en s'appuyant sur les Maires membres du Bureau pour soutenir la mobilisation de ces financements nationaux
- Renforcer les cotisations volontaires des villes, notamment des villes membres du Bureau et des villes présidentes de Commissions permanentes
- Mettre en place au Secrétariat permanent une expertise dédiée à la recherche de ces fonds « déliés »
- Accentuer l'information à transmettre aux postes diplomatiques situés dans les villes capitales du réseau. En s'appuyant sur les Maires des villes capitales, le Secrétariat permanent portera son actualité auprès des ambassades et des représentations diplomatiques présentes, afin que celles-ci en informent leurs services centraux



### #3 – PORTER PLUS HAUT CE QUI NOUS RASSEMBLE : SYNERGIES ET OUVERTURE DU RESEAU

Du local à l'international, l'AIMF a toujours mis l'ouverture à d'autres acteurs au cœur de sa démarche. Dans un contexte où les oppositions se renforcent et sont de plus en plus instrumentalisées, il est crucial de **porter plus haut ce qui nous rassemble, ce qui mobilise autour des Maires, cette confiance dans leur capacité de transformation et dans les valeurs qu'ils portent ensemble**, notamment à travers l'AIMF. Cette démarche d'ouverture est ainsi au cœur de la « **Diplomatie des villes** » portée par l'AIMF.

#### Axes de travail 2024-2028

-  **Engager et renforcer le dialogue avec les villes non francophones et les organisations d'autres espaces linguistiques.** Afin d'affirmer nos complémentarités et pour toujours mieux mettre en avant ce qui rapproche, l'AIMF entend construire de nouvelles alliances avec des acteurs étrangers actifs sur la dimension locale et urbaine et avec lesquels elle partage les mêmes principes, à commencer par les impératifs de démocratie, de droits de l'homme et de développement durable d'un point de vue social, économique, environnemental et culturel. Ces acteurs comprennent notamment les agences de coopération de pays non francophones, et les réseaux nationaux et régionaux de villes et d'autorités locales : Commonwealth Local Government Forum, Union des villes capitales luso-africo-américano-asiatiques (UCCLA), Union des capitales ibéro-américaines (UCCI), Organisation des Villes Arabes (OVA), Association nationale des municipalités italiennes (ANCI), Agence de coopération internationale de l'Association des municipalités néerlandaises (VNG International), etc.
-  **Soutenir le dialogue régional entre autorités locales et la coopération Sud-Sud.** L'AIMF vise également à soutenir et à encourager les mécanismes de coopération et de solidarité Sud-Sud entre les autorités locales au sein d'institutions telles que le Réseau des villes du Maghreb, la Plateforme des Autorités locales des pays des Grands lacs, l'Association des Villes et Communes de l'océan Indien, l'Association des villes d'Afrique centrale, l'Association des villes d'Asie du Sud-Est asiatique.
-  **Valoriser l'engagement des acteurs locaux en faveur du développement des territoires et soutenir les synergies avec les collectivités.** De plus en plus nombreux sont les acteurs qui s'engagent pour un développement durable des territoires. Universités, journalistes, incubateurs, ESS, associations de femmes, autorités traditionnelles, autorités religieuses, société civile, diasporas... sont autant de partenaires des Maires. En travaillant avec ces acteurs et leurs réseaux, l'AIMF entend renforcer leurs liens avec les autorités locales et renforcer la coopération décentralisée.
-  **Renforcer la coopération avec les autres réseaux mondiaux d'autorités locales** en ciblant la mise en complémentarité sur nos thématiques prioritaires et le renforcement de l'accès en langue française aux travaux. CGLU, CGLUA, Global Task Force, Platforma, Geneva Cities Hub, etc... sont autant de partenaires de longue date de l'AIMF. Pour peser toujours plus sur le débat mondial, l'AIMF entend renforcer ses liens avec elles : plaidoyers communes, participation croisée aux rencontres, signature de MOU...
-  **Renforcer la reconnaissance des Maires en Francophonie et la coopération avec les acteurs de la Charte de la Francophonie.** Les relations avec l'OIF restent marquées par notre forte dimension « opérationnelle », l'enjeu politique de la reconnaissance des Maires étant marginalisé. Le plaidoyer de l'AIMF pour une prise de parole des Maires devant le Sommet des chefs d'Etat n'a toujours pas abouti. Ce travail devra être poursuivi et appuyé par les membres du Bureau. La visibilité des Maires pourra être renforcée à travers la participation d'un Maire aux Conférences ministérielles de la Francophonie. Enfin, l'AIMF s'attachera à renforcer ces coopérations ciblées avec les acteurs de la Charte de la Francophonie, en particulier l'APF, l'Université Senghor et l'IFDD.

## #4 – REFLEXION ET APPRENTISSAGE COLLECTIF SUR LA VILLE ET LA GOUVERNANCE LOCALE : COMPLEMENTARITES ET OUTILS RENFORCES

Un travail important a été mené depuis 10 ans pour proposer des supports attractifs et mobiliser une expertise externe autour des Maires et des administrations municipales (universités, société civile, secteur privé...). La période 2024-2028 devrait nous permettre de **consolider ce travail en renforçant les complémentarités entre les parties prenantes, et en dynamisant nos supports et outils.**

### Axes de travail 2024-2028

-  **Renforcer la production de contenus et d'outils d'apprentissage collectifs, en mobilisant les différents groupes de travail de l'AIMF et les Commissions permanentes.** Il s'agira ici d'identifier les sujets à approfondir, de suivre la production d'études et d'outils et assurer leur diffusion au sein du réseau.
-  **Développer des partenariats toujours plus forts avec les universités et instituts thématiques autour des problématiques des collectivités territoriales.** Si travail de réflexion et de production de contenus doit s'appuyer sur l'expertise territoriale, il doit aussi être construit en lien étroit avec les organismes et universités spécialisés. Cette démarche est celle de l'AIMF depuis longtemps mais doit être toujours renforcée et mieux valorisée.
-  **En s'appuyant sur le numérique, dynamiser nos supports** (Raisonnement interactif, webinaires, MOOC...) et **faciliter une information et une participation élargie** des différents services des villes membres (Plateforme relationnelle AIMF pour l'échange et l'animation du réseau, webinaires...).
-  **Initier de nouvelles passerelles avec la Francophonie institutionnelle,** notamment avec l'apport de l'urbanisme.

## #5 – DYNAMISER LE PLAIDOYER ET SA VISIBILITE

Pour faire porter toujours plus le plaidoyer des villes, la période 2024-2028 devra permettre de mettre en place des **coalitions d'acteurs et des stratégies d'influence et de communication**. Cela en s'axant sur des thématiques prioritaires (Climat, Egalité femmes hommes...); en mettant en visibilité les Maires pour donner toute leur force politique à ces prises de position et renforcer leur incarnation; en travaillant à faciliter l'accès des francophones aux enceintes internationales aujourd'hui très largement anglophones.

### Axes de travail 2024-2028

- 📌 **Appuyer les groupes de travail et les Commissions permanentes pour qu'ils jouent tout leur rôle dans la production des prises de positions, des plaidoyers, et dans leur portage :**
  - Contenu : Production d'études, et identification des points clé de plaidoyer et élaboration de documents de position
  - Portage : identification de Maires leaders, identification des partenaires et interlocuteurs pertinents sur les thématiques...
  
- 📌 **Faciliter la participation des Maires AIMF aux dynamiques et grands Sommets mondiaux** concernant nos thématiques de travail prioritaires, en complémentarité avec les autres réseaux d'autorités locales.
  - Organiser et cofinancer la participation de Maires aux travaux préparatoires des grands Sommets mondiaux
  - Faciliter la traduction en français des documents et moments clés
  
- 📌 **Appuyer les plaidoyers nationaux et sous-régionaux des villes** (Partenariat UE)
  - Soutenir les actions des associations nationales de villes et leurs mise en lien
  - Soutenir les dialogues sous-régionaux des autorités locales et leur valorisation auprès des organisations sous-régionales
  
- 📌 **Travailler collectivement sur la force de communication des villes et des Maires**
  - Renforcer les contenus et la visibilité des sites et des réseaux sociaux de l'AIMF : visibilité du contenu produit par les groupes de travail et les Commissions permanentes, référencement et achat d'espaces de publicité...
  - Avec les services de communication des villes membres, créer une dynamique et un espace de renforcement des compétences.
  - Travailler sur des campagnes communes de communication / lobbying, en particulier autour des points clé de plaidoyer identifiés par les Maires, à travers une communication incarnée qui doit s'appuyer sur les Maires.
  - Appuyer la mise en lien et le renforcement des capacités des journalistes sur les enjeux du développement local.

## #6 – CONSOLIDATION DE L'APPUI AUX PROJETS DES VILLES

L'appui aux projets innovants portés et mis en œuvre par les villes constitue l'ADN de l'AIMF. Ce positionnement original et presque unique assoit notre coopération et est largement reconnu pour sa pertinence et son efficacité.

### Axes de travail 2024-2028

- ✚ **Valoriser la manière dont notre engagement pour les valeurs s'exprime à travers les projets appuyés**
- ✚ **Renforcer la solidarité face aux crises**
  - Programme renforcé d'appui aux villes face aux crises climatiques
  - Programme renforcé dans les zones en conflit (Grands Lacs, Sahel...)
- ✚ **Mettre en œuvre des programmes emblématiques multi partenariaux qui affirment notre réseau et ses messages sur :**
  - La gouvernance des projets sensible au genre et au climat
  - La complémentarité et l'appui aux coopérations décentralisées
- ✚ **Systématiser et approfondir nos méthodes de gestion de projets**, notamment en co-construisant avec les villes et les experts locaux la gestion axée sur les résultats :
  - renforcement des systèmes de suivi monitoring des projets
  - mise en place d'indicateurs aux différents niveaux de la mise en œuvre
  - renforcement des capacités des équipes municipales dans ce domaine.
- ✚ **Poursuivre la valorisation et le renforcement des synergies avec l'ensemble des acteurs du développement local** : entrepreneurs, femmes leaders, société civile, universitaires... A travers les activités et projets de l'AIMF, il s'agit d'identifier celles et ceux portés vers les autorités locales et d'apporter un appui à ceux qui font bouger les choses.
- ✚ **Consolider les partenariats avec les bailleurs**

# PROGRAMMES INNOVANTS & PRIORITAIRES 2024-2028

---

En plus de son champ d'action traditionnel en appui aux projets des villes en matière de gouvernance locale, de services essentiels, d'accès à l'éducation, de numérique, de culture et patrimoine... l'AIMF s'attachera au cours de la période 2024-2028 à renforcer son action dans 9 domaines prioritaires et innovants :

**#1 – Egalité femme-homme**

**#2 – Climat**

**#3 – Diplomatie des villes au service du dialogue et de la paix**

**#4 – Urbanisme en Francophonie**

**#5 – Villes et Diasporas**

**#6 – Lutte contre la désinformation**

**#7 – Sport et ville**

**#8 – Francophonie et langue française**

**#9 – Culture et patrimoine**

## #1 – EGALITE FEMME-HOMME

L'égalité femmes-hommes est un enjeu majeur de notre époque et l'une des valeurs placée au cœur du réseau AIMF. Elle représente un facteur déterminant de changement pour les territoires.

*Pour une égalité  
femme-homme réelle !*

Une impulsion importante à la prise en compte du genre dans les activités de l'AIMF a été donnée par sa Présidente, Mme Anne Hidalgo, à partir de 2014. Cela s'inscrit en cohérence avec une évolution au niveau de la gouvernance même de l'association, qui s'exprime dans la féminisation des instances. Les enjeux de genre sont appréhendés de manière transversale, afin d'être pris en compte dans l'ensemble de l'action de l'AIMF.

### Axes de travail

-  **Soutenir et valoriser le leadership féminin et la participation des femmes** aux plus hauts niveaux de décision.
  - Représentation des femmes au Bureau de l'AIMF
  - Prix AIMF de la femme francophone et appui aux initiatives des lauréates
  - Appui aux réseaux de femmes leaders et de femmes élues locales
  
-  **Soutenir l'action de terrain des collectivités territoriales en faveur des femmes**, pour construire une égalité réelle à travers notamment l'accès à l'éducation ; l'accès aux services essentiels ; les droit et santé sexuels et reproductifs ; l'autonomisation économique.
  
-  **Renforcer les capacités du réseau, capitaliser l'expertise des villes AIMF et mettre en valeur les meilleures pratiques** à travers l'Initiative l'égalité femmes hommes
  - Identification de l'expertise territoriale dédié et mise en réseau
  - Production d'outils de formation pour les villes
  - Production de supports de valorisation de l'expertise des villes
  - Mise en place du Prix Femmes et égalité
  
-  **Inclure l'égalité femmes-hommes comme une dimension transversale** des programmes de l'AIMF

### **Animation du réseau**

Réseau des experts Genre / Egalité mis en place dan le cadre de l'Initiative  
Plateformes sous-régionales

### **Synergies**

REFELA, RFLM, OIF (Stratégie  
égalité femmes hommes),  
Ministères

### **Temps forts**

8 mars : Journée mondiale des droits des femmes

### **Partenaires financiers privilégiés**

Ville de Genève  
France  
Union européenne

## #2 – CLIMAT

Les villes sont au cœur de la réponse au défi climatique. Elles sont prêtes à inventer et créer un nouveau modèle de société qu'il est urgent de mettre en place, et doivent être reconnues et soutenues à la hauteur du rôle majeur qui est le leur. Le plaidoyer, le partage des solutions mais aussi l'accès au financement sont au cœur des travaux de l'AIMF sur ces thématiques.

*Donner aux villes les moyens d'amplifier leur engagement pour le climat.*

### Axes de travail

#### **Renforcer le plaidoyer des villes francophones et sa visibilité**

- En s'appuyant sur la Commission développement durable, consolider le plaidoyer des Maires francophones et renforcer les complémentarités avec les autres réseaux de villes engagés sur ce sujet
- Organiser et participer à des événements emblématiques pour valoriser le rôle et le plaidoyer des villes : COP, Sommets Forêts...
- Renforcer les complémentarités en Francophonie sur les questions climatiques : OIF, APF, IFDD

#### **Renforcer l'expertise territoriale des villes francophones**

- En s'appuyant sur la Commission développement durable, construire un réseau d'expertise territoriale
- Donner de la visibilité à l'engagement et à l'expertise des villes
- Produire des études, contenus et supports, en lien avec l'expertise universitaire : webinaires, MOOC...

#### **Faciliter l'accès à la finance verte des villes : plaidoyer et information**

#### **Soutenir l'action de terrain des collectivités territoriales qui contribuent à relever le défi climatique tout en améliorant les conditions de vie des habitants**, notamment : Filières durables d'assainissement et de gestion des déchets, Energie durable, Agriculture urbaine, Forêts urbaines et biodiversité, Préparation aux situations d'urgence

### **Animation du réseau**

Commission Villes et développement durable  
Plateformes sous-régionales

### **Temps forts**

COPs  
10 ans de l'accord de Paris sur le climat (2025)  
Journée mondiale du Climat

### **Synergies**

IFDD – Institut de la Francophonie pour le Développement durable, ICLEI, Ademe, Ministères, Ville de Paris

### **Partenaires financiers privilégiés**

France, UE, Ademe, FMBG, SIAAP, Agences de l'eau, Union européenne

### #3 – DIPLOMATIE DES VILLES AU SERVICE DE LA PAIX, DU DIALOGUE ET DE LA CO-CONSTRUCTION

En quelques décennies, le visage de la coopération internationale entre les autorités locales a profondément changé. Autrefois limitée à de simples jumelages, la coopération internationale des autorités locales est aujourd'hui porteuse de stratégies et d'objectifs communs qui nourrissent une véritable diplomatie des villes.

*Donner aux villes les moyens de jouer pleinement leur rôle pour la prévention des conflits et la paix*

Allégées des contraintes qui pèsent sur les Etats, les villes entendent s'affirmer à l'international comme une force de dialogue entre les peuples. Pour réussir, elles doivent faire ressortir les facteurs de rapprochement et s'inscrire en complémentarité et non pas en opposition avec les Etats.

#### Axes de travail

- **Appuyer le dialogue et la coopération régionale entre autorités locales à travers les réseaux sous-régionaux de villes** soutenus dans le cadre du partenariat stratégique AIMF-UE (Maghreb, Grands Lacs, Océan indien, Asie du Sud Est, Afrique centrale, Afrique de l'Ouest) : appui aux plaidoyers des plateformes notamment pour une reconnaissance par les organisations sous-régionales d'Etats, réalisation d'études...
- **Soutenir l'action de terrain des collectivités territoriales qui contribuent à améliorer les conditions de vies des habitants et à promouvoir le dialogue social**, en particulier dans les zones de conflit (Sahel, pays des Grands Lacs)
- **Nourrir la réflexion sur les contours et le rôle d'une diplomatie des villes**, en mobilisant notamment une expertise universitaire
- **Valoriser les actions emblématiques et porteuses** de la diplomatie des villes : participation aux forums internationaux sur la paix, tribunes...

#### Animation du réseau

Plateformes sous-régionales

#### Synergies

Autres réseaux de villes, Organisations régionales d'Etats, Universités

#### Temps forts

21 septembre : Journée internationale de la Paix

16 mai : Journée internationale du Vivre-ensemble en paix

Forum de Paris sur la Paix

#### Partenaires financiers privilégiés

Union européenne, France

## #4 – URBANISME ET VIVRE ENSEMBLE

Alors que le monde doit organiser sa transition vers un développement plus respectueux des personnes mais aussi des ressources de la planète, il est nécessaire de porter une réflexion sur l'impact de nos choix d'urbanisme. Quelles valeurs, quelles organisations sociales et sociétales porte-t-on à travers nos choix d'urbanisme ?

*Penser l'urbanisation par le prisme des valeurs francophones et des choix d'aménagement qui en découlent.*

### Axes de travail

- **Développer une communauté d'urbanistes et de professionnels de l'urbain** à même de soutenir la réflexion des Maires et des administrations municipales : travail en lien avec un réseau universitaire pour identifier et mobiliser cette communauté, animation de la plateforme Urbanisme en Francophonie.
- **Produire des contenus** pour les villes autour d'un programme structuré de webinaires
- **Contribuer à l'animation de la Cité de la langue française** à Villers Cotterêts en proposant l'animation d'ateliers sur l'urbanisme

### **Outils d'animation du réseau**

APERAU via l'initiative Urbanisme en Francophonie  
Communauté d'universitaires et d'experts mobilisés dans le cadre de l'initiative

### **Synergies**

APERAU, UBO, Ecole urbaine de Sciences Po ,  
IFDD

### **Temps forts**

Sommet de la Francophonie

Forum urbain mondial

### **Partenaire financier privilégié**

France

## #5 – VILLES & DIASPORAS

Les diasporas sont une force majeure pour la vie locale, le rayonnement des territoires et le renforcement des liens entre les populations. Dans le même temps, la volonté des diasporas d'investir et de s'investir pour leurs pays d'origine est chaque jour plus manifeste. En témoignent le dynamisme de leurs transferts financiers, leur volonté de mettre à disposition leur expertise et leur réseau. Pour donner toute sa force à l'apport des diasporas au développement des territoires une chaîne d'engagement reste à mettre en place dont les autorités locales sont un maillon central. Les années 2022-2023 ont permis à l'AIMF de sonder les attentes des villes, des diasporas, et d'identifier les leviers d'action prioritaires qui pourront être travaillés sur la période 2024-2028.

*Construire des leviers d'action pour des relations villes / diasporas qui impactent durablement le développement des territoires.*

### Axes de travail

-  **Accompagner les Maires du continent africain à la mise en place de stratégies locales qui permettent de renforcer les investissements de leurs diasporas et la mobilisation des compétences.**
  - Sensibilisation / Formation des Maires et des administrations municipales
  - Formation / Action de 100 villes pour accompagner l'opérationnalisation des stratégies des villes
  - Appui à la mise en place des stratégies des villes
  
-  **Soutenir la mobilisation des élus locaux issus des diasporas pour dynamiser les coopérations décentralisées avec les pays d'origine ou d'attachement**
  - Mise à disposition d'espaces numériques de mise en lien à travers la plateforme AIMF
  - Financement de projets de coopérations décentralisée portés par cette dynamique
  - Pays cibles : Algérie, Maroc, Mali, Sénégal, Tunisie
  
-  **Soutenir la production de contenus et l'organisation d'événements** pour valoriser la contribution des diasporas au rayonnement des territoires. Partenariats pour soutenir la recherche scientifique afin d'alimenter la réflexion, l'analyse et les outils à disposition des villes pour mettre en œuvre leurs stratégies.

### **Animation du réseau**

Partenariat avec Impact Diaspora

### **Synergies**

Ambassades  
Ministères des nationaux de l'étranger  
Elus locaux issus des diasporas

### **Temps forts**

Journées nationales des diasporas

### **Partenaires financiers privilégiés**

France ; A explorer : Etats francophones d'Afrique (Cameroun, Sénégal, Bénin)

## #6 – LUTTE CONTRE LA DESINFORMATION

Les discours de haine ont provoqué les plus terribles catastrophes de l'histoire de l'humanité. Alors qu'ils continuent à se diffuser par tous les relais à leur disposition et qu'ils prospèrent sur les réseaux sociaux, ils représentent l'un des pires dangers pour la vie en société et la démocratie. Autour de cette question majeure de vivre-ensemble, les Maires entendent apporter des réponses et ont engagé un premier travail en marge de la réunion de Bureau de l'AIMF tenue à Paris en avril 2023.

Pour donner suite et corps à cette volonté des Maires, l'AIMF engagera un premier travail de réflexion et d'identification d'expertise sur la période 2024-2028.

*Permettre aux autorités locales de jouer tout leur rôle dans la lutte contre la désinformation et les discours de haine.*

### Axes de travail

- ❖ **Identifier les enjeux prioritaires et pistes d'action** pour permettre aux Maires de jouer toutes leur part dans la lutte contre la désinformation et les discours de haine : réalisation d'une étude et d'une enquête auprès des villes membres.
- ❖ **Mettre en place une plateforme d'échange de savoirs et d'expertises** dédiée
- ❖ **Identifier et appuyer les projets pilotes** des villes en la matière

### **Animation du réseau**

Plateforme d'échange de savoirs et d'expertise

### **Temps forts**

Journée mondiale de l'éducation aux médias et à l'information (ONU)

Journée mondiale de la liberté de la presse

### **Synergies**

Organisation internationale de la Francophonie (programme ODIL)

### **Partenaires financiers privilégiés**

France

## #7 – SPORT ET VILLES

<p>Le sport est un levier qui contribue à générer de la cohésion sociale, lutter contre l'isolement, réduire les inégalités, favoriser l'intégration, améliorer la santé physique et mentale et pacifier les territoires. Il est également une activité économique qui sert de vitrine pour promouvoir le dynamisme ou l'attrait touristique d'une ville dont les infrastructures sportives participent à l'aménagement des espaces urbains et de la mobilité.</p> <p>L'AIMF s'est emparée depuis 2018 avec son AG de Lille puis la mise en place du site internet <a href="http://www.sportetvilles.org">www.sportetvilles.org</a>.</p>	<p><i>Le sport, outils de cohésion sociale et de développement des territoires.</i></p>
<p><b><u>Axes de travail</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> <p><b>Renforcer le travail de réflexion et de partage des bonnes pratiques à travers la mise en place d'une Commission permanente dédiée au Sport.</b></p> <p>Forte de son expertise en matière sportive et de son intégration aux réseaux internationaux liés au sport, la Ville de Lausanne est prête à s'investir dans la gestion de cette commission et à consacrer du temps et des ressources à l'animation de ce groupe ainsi qu'à mobiliser ses réseaux.</p> </li> <li> <p><b>Animer une plateforme sur sport et ville</b></p> <p>Lancée en 2019, le site internet <a href="http://www.sportetville.org">www.sportetville.org</a> est destiné « aux villes qui veulent faire du sport un facteur essentiel pour leur développement, leur cohésion sociale et leur image dans le monde. »</p> <p>Il relaie quotidiennement les actualités et initiatives sportives des villes. Il sera également mis à disposition de la Commission Sport pour y diffuser des contenus.</p> </li> <li> <p><b>Soutenir l'action de terrain des collectivités territoriales en la matière</b></p> </li> </ul>	
<p><b><u>Animation du réseau</u></b></p> <p>Commission permanente Sport</p>	<p><b><u>Synergies</u></b></p> <p>Organisations de la société civile</p>
<p><b><u>Temps forts</u></b></p> <p>JO Paris 2024 JOJ Dakar 2026</p>	<p><b><u>Partenaire financier privilégié</u></b></p> <p>Ville de Lausanne</p>

## #8 - FRANCOPHONIE ET LANGUE FRANCAISE

La défense et la promotion de la langue française sont un marqueur transversal de l'action de l'AIMF. A travers son action de mise en lien entre les villes et les Maires, à travers la création de contenus sur les domaines couverts par l'action municipale, mais aussi en soutenant les projets des villes, l'AIMF contribue à faire de la langue française une langue du quotidien, utile à la gestion locale et à la diffusion des savoirs. Mais en plus de cela, la langue française est aussi pour les villes un ferment de coopération, et un outil de valorisation à l'international : une richesse pour les villes.

*Faire de la langue française et de la Francophonie, une force pour les villes du local à l'international*

### Axes de travail

- ❖ **Poursuivre le plaidoyer des Maires pour une reconnaissance aboutie en Francophonie institutionnelle**
  - Plaidoyer pour une prise de parole des Maires au Sommet de la Francophonie
  - Plaidoyer pour une prise en compte de l'enjeu de la décentralisation en Francophonie
  - Participation des Maires aux rencontres institutionnelles
- ❖ **Soutenir l'action locale comme mode de valorisation et de diffusion de la langue française auprès des populations**
  - Langue française et espace urbain : adressage, valorisation touristique...
  - Equipements culturels
- ❖ **Du local à l'international : faire de la langue française et de la Francophonie des outils au service des administrations municipales et de leur coopération internationale**
  - Appui à la création de contenus métiers en langue française : production de contenus (Raisonnement, MOOC, Webinaires) et plateformes francophones tournées vers les métiers de la ville (site AIMF, [www.urbanisme-francophonie.org](http://www.urbanisme-francophonie.org); [www.sportetville.org](http://www.sportetville.org))
  - Le français, langue de coopération internationale et de diplomatie des villes : par le travail de réseau de l'AIMF, faciliter les rencontres, échanges et de construction de partenariats à travers le travail de réseau de l'AIMF ; valoriser la participation des villes francophones dans le milieu des réseaux internationaux d'autorités locales et auprès des organisations internationales partenaires.
- ❖ **Renforcer l'engagement des villes pour la valorisation de la Francophonie et de la langue française à travers notamment :**
  - Réalisation d'études et animation d'échanges sur le rôle de la francophonie pour la valorisation et le marketing des territoires
  - Appui à la célébration de la Journée internationale de la Francophonie par les villes (+ à la célébration du Sommet et des temps forts CMF ?)

### Outils d'animation du réseau

Commission permanente (Montréal)

### Temps forts

20 mars – Journée internationale de la Francophonie

Sommet de la Francophonie / France 2024

Sommet de la Francophonie 2026

### Synergies

Organisation internationale de la Francophonie ; Francophonie institutionnelle ; Universités

### Partenaire financier privilégié

France

## #9 – CULTURE ET PATRIMOINE

La Déclaration du Sommet de la Francophonie tenu à Dakar novembre 2014 a mis en exergue le rôle de « la protection et la valorisation du patrimoine culturel dans la perspective d'un aménagement équilibré des espaces urbains, indissociable du développement durable et créatif des villes », demandé à l'AIMF de poursuivre son travail en ce sens. Une dynamique qui fait écho aux attentes des villes membres : les projets culturels restent des projets prioritaires pour les autorités locales et les demandes reçues par l'AIMF en ce sens sont nombreuses. La période 2019-2023 a, d'ailleurs, permis de soutenir plusieurs projets emblématiques et innovants. A fin 2023, les projets culturels représentent près d'1/3 des projets en cours sur le Fonds de coopération.

*La culture, élément central du développement socio-économique des territoires.*

### Axes de travail

- ❖ **Valoriser l'impact des projets culturels sur la dynamique réseau de l'AIMF, ainsi que leur apport pour l'expérimentation et l'innovation.**
- ❖ **Soutenir les villes pour la mise en place d'équipements culturels comme éléments majeurs d'animation territoriale, économique et sociale, d'inclusion et de valorisation de la diversité culturelle.**
- ❖ **Soutenir la création et les filières métier qui contribuent à la valorisation de la culture dans les territoires (tourisme patrimonial...)**

### Outils d'animation du réseau

### Synergies

UNESCO, Centres d'architectes, Craterre, Culture et Développement, OVPM Villes patrimoniales, CLAC de la Francophonie

### Partenaires financiers privilégiés

Ville de Lausanne  
Union européenne

### Temps forts